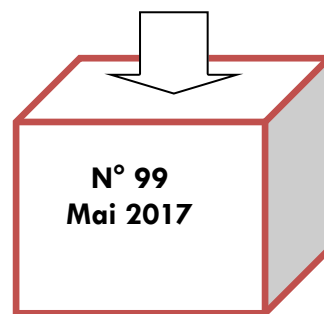


## Commémoration du 8 mai



La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 aura lieu à 10 h 30.  
Rendez-vous est donné à toutes celles et ceux qui souhaitent y participer sur le parking du cimetière.



# CHELIEU-INFO

Bulletin d'informations locales édité par la mairie

Le mot du Maire :

### Retrouver notre patrimoine

Bonjour,  
Vous retrouverez dans ce bulletin les rubriques du printemps tout particulièrement l'état des finances locales au travers du compte administratif de l'année écoulée et du budget primitif voté par le conseil municipal pour l'année 2017, avec comme de coutume aucune augmentation du taux des impôts locaux.

Vous lirez aussi ce rappel annuel de « savoir vivre » et de respect de ses voisins dont le cadre est fixé par arrêté préfectoral concernant l'usage des matériels bruyants. Je sais que la quasi totalité d'entre vous le respectez et je vous en remercie. Que les derniers « réfractaires » rejoignent ceux qui savent qu'un petit effort de la part de chacun est le gage d'une vie sociale partagée et apaisée.

Enfin je voulais évoquer avec vous un tout autre domaine : le patrimoine communal.

Certes la commune de Chélieu n'a jamais figuré dans la « grande histoire » ! Aucune trace de bataille ou d'homme célèbre à Chélieu. Il n'empêche, chaque commune garde en mémoire un peu de son histoire et je sais que certains ont déjà fait des recherches dans diverses archives.

Ancienne mairie (aujourd'hui gîte), ancien couvent, anciens commerces (bistrot et épicerie ...), industrie textile, installation du chemin de fer au 19<sup>ème</sup> siècle, vieux fours ... autant de sujets, de domaines dont il est possible de faire resurgir l'histoire au travers des archives communales mais aussi de vos documents : vieilles photos, textes divers ou même récits pour les plus anciens.

Aussi, je propose à tous ceux qui ont un intérêt pour cette « petite histoire locale » ou qui ont en leur possession des documents de se signaler en mairie. Nous pourrions alors prochainement nous réunir et voir ensemble quel travail de mémoire nous pourrions mener.

M. Gauthier

## MAIRIE



En raison des congés annuels, la mairie sera fermée du lundi 7 au samedi 26 août 2017.

### Bruits de voisinage RAPPEL

Par arrêté préfectoral, les bruits de voisinage issus de matériels de jardinage ou de bricolage sont autorisés :

En semaine :

8 h 30 - 12 h 00

14 h 00 - 19 h 30

Le samedi :

9 h 00 - 12 h 00

15 h 00 - 19 h 00

Dimanche et jour férié

10 h 00 - 12 h 00

**À PARTIR DU 22 MARS 2017**

**À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ  
SERA OBLIGATOIRE  
POUR TOUS LES ENFANTS  
DE MOINS DE 12 ANS.**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



## BP fonctionnement 2017 et Compte Administratif 2016

Dépenses				Recettes			
		BP 2017	CA 2016			BP 2017	CA 2016
22	imprévus	15 000		64	Rembours. Pers.	0	0.00
60	Eau	2 000	1 546.46		ASA des marais	1 800	3 096.77
	Électricité	15 000	12 290.91	70	Garderie	7 000	12 128.30
	Fournitures	8 000	5 865.36		Locations salles	3 000	3 132.01
	Fournitures scol.	4 500	3 780.29		OM + divers	200	2 109.95
	Cantine	23 000	18 434.13		Cantine	21 000	21 782.80
61	Bâtiments	15 000	4 222.50	73	Impôts locaux	90 000	82 179.00
	Voies, réseaux	7 000	2 889.50		Taxe pylones	13 000	13 524.00
	Assurances	10 000	3 951.39		Taxe électricité		
	Entretien	1 900	1 276.69		Terrains constructibles	0	11 507.00
	Maintenance	4 000	3 338.99		FNGIR	17 833	17 833.00
	Divers	2 000	399.88		cimetière	0	133.00
	Abonnements	500	342.40		74	Dotation forfaitaire	70 000
	62	Annonces	1 500	0.00		DGF-DSR	18 000
Fêtes		1 500	1 063.70	Elus + élections		2 500	2 895.00
Timbres		1 500	1 162.06	Fonds départ. TP		20 000	27 518.00
Télécom		3 500	3 012.26	Fonds compens. CCBT		51 000	51 506.00
Honoraires divers		6 000	3 658.24	Taxe additionnelle		25 000	33 799.00
TAP (intervenants école)		15 000	10 952.50				
Taxes foncières		1 000	608.00	CAF		2 000	8 212.33
64	Salaires et cotisations	96 000	108 429.98	Fonds TAP		4 000	4 260.00
65	Participations VDD	6 000		Comp. TF		3 000	3 047.00
	Elus	25 000	24 525.87	Comp. TH	1 000	1 798.00	
	Formation	3 000	0.00	Fonds nat. péréquation	15 000	18 060.00	
	Incendie	14 000	13 649.71	Divers		197.66	
	Collège	0	527.64	75	Loyers immeubles	6 000.00	6 631.29
	Smabb+sage	1 100	1 053.78	77	divers	1 500	110.00
	CCAS	3 000	2 000.00	total		372 833	426 528.31
	Subv. Associations	4 000	3 500.00		Excédent cumulé années ant.	91 535.10	
	divers	1 000	1 169.29				
	66	Intérêts emprunts	0	0.00			
67	remboursements	100		TOTAL		464 368.10	
68	Amortissements	2 000	652.65				
73	FNGIR	17 833	17833.00	Excédent	153 435.10		
	TOTAL	310 933	252 137.21				

### Quelques observations :

En dépenses : le poste salaires et cotisations a été beaucoup plus élevé que prévus à cause d'un rappel de cotisations de 2 années antérieures pour environ 6 000 euros et 5 trimestres de cotisations URSSAF soit environ 8 000 euros de dépassement. L'année 2017 verra un retour à la normale.

Les autres postes ont été maîtrisés avec des économies en eau et en électricité. Toujours aucun emprunt à rembourser.

En recettes : la baisse des dotations de l'état s'est poursuivie (- 7 000 euros) et continuera encore en 2017. Le poste « garderie » a beaucoup augmenté, signe de l'intérêt que portent les familles de plus en plus nombreuse à utiliser ce service.

# Informations pratiques

Tél : 04 74 88 24 27  
Courriel : [mairie.chelieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.chelieu@wanadoo.fr)

Site internet : [chelieu.fr](http://chelieu.fr)

## MAIRIE

### Ouverture au public

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00  
Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00  
Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

**Permanence du maire**  
Sur rendez-vous

### Réservation salles communales

Mme Naudet 06 16 07 40 53

## BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

(Champ de Mars Virieu)

Mardi  
15 h 30 - 17 h 30  
Mercredi  
15 h 30 - 19 h 00  
Vendredi  
10 h 00-12 h 00  
15 h 30 - 18 h 00  
Samedi  
10 h 00 - 12 h 00

## ASSISTANTES SOCIALES

### Conseil Départemental

04 76 07 35 52

### MSA

04 74 83 25 00

### CPAM

Permanence à la bibliothèque  
Virieu

Champ de Mars  
Jeudi : 10 h 30 - 11 h 30

## DECHETERIE INTERCOMMUNALE

(Zone d'activité à Panissage)

Lundi - Vendredi  
14 h 00 - 18 h 00

Mercredi - Samedi  
9 h 00 - 12 h 00  
14 h 00 - 18 h 00

\* heure d'hiver : fermée le mercredi matin  
et clôture à 17 heures

## LA POSTE

### Lundi à vendredi

9 h 00 - 11 h 00  
14 h 00 - 16 h 30  
Levée du courrier à 15 h 30

Samedi  
9 h 00 - 12 h 00

## CONCILIATEUR de JUSTICE

Rdv au 04 74 88 21 42

### GENDARMERIE

Rue du Vallon de Lamartine à Virieu

Ligne directe :  
Virieu 04 74 88 20 17  
Le Grand Lemps : 04 76 55 90 17

## TRESOR PUBLIC La Tour du Pin

Du lundi au jeudi  
8 h 45 - 12 h 00

Vendredi  
08 h 45 - 11 h 45  
Tél : 04 74 83 29 29

## COLLECTE ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, toutes les semaines  
« paires » sauf du 15 juin au 15 septembre où elle est hebdomadaire.  
Prochaines collectes :

Mai : 02 , 15 , 29

Juin : 12 ; 19 , 26

Juillet-Août : tous les lundis

Septembre : 04 , 11 , 18

Octobre : 02 , 16 , 30

Novembre : 13, 27

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi des mêmes semaines.  
En cas de difficulté on peut le signaler à la mairie et s'adresser au **Sictom de la région de Morestel 04 74 80 10 14.**

### TRI SELECTIF

Un Point d'Apport Volontaire est situé sur le parking de l'école, un autre sur le parking de l'église.

## Communauté de Communes Vals du Dauphiné

lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 00  
Mardi et Mercredi : 13 h 30 - 17 h 00  
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00  
et 13 h 30 - 17 h 00

22, rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077,  
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

04 74 97 05 79

**Infirmiers** : maison médicale à Virieu 7/7 jours 06 84 22 20 39 - 06 89 20 20 20

Laëtitia Armanet, Panissage : 06 07 47 34 11

## CARTE d'IDENTITE Attention Changement

Depuis le 22 mars il n'est plus possible de faire sa demande de carte d'identité à la mairie de son domicile. Sur le secteur, seules les mairies de La-Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin sont habilitées.

Pour toute information

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

On peut également s'adresser au secrétaire de la mairie

## ETAT CIVIL

### ERRATUM 2016

**Décès** : Colette Colliat-Dangus

**Mariage** : Murielle Collet-Beillon et Yves Lanfrey

## INSCRIPTIONS ECOLE

Les inscriptions pour la rentrée des enfants nés en 2014 aura lieu le lundi 22 mai de 16 h 20 à 19 h 00.

Se présenter avec l'enfant un document attestant que les vaccinations sont à jour, le livret de famille et le certificat d'inscription fourni par la mairie.

Pour les enfants ayant déjà été scolarisés dans une autre école, apporter un certificat de radiation de l'ancienne école.

## L'essentiel du conseil municipal

### Le 26 janvier

**Communauté de communes** : Monsieur le Maire fait part d'une délibération prise par la CCBT concernant un projet de RAM et de Halte-Garderie à St André le Gaz. Il a alerté le « contrôle de légalité » à la sous-préfecture. Le sous-préfet, dans sa réponse, convient que la communauté de communes Bourbre-Tisserand n'a pas la compétence pour la construction d'un tel bâtiment mais ne souhaite pas en demander l'annulation. Monsieur le Maire dit son intention de contester cette délibération devant la justice. L'assurance de la commune suit à hauteur de 2 000 € pour une poursuite auprès du tribunal administratif.

A l'issue de la discussion, le maire décide de poursuivre la CCBT.

**Syndicat des eaux** : Gilles Rebrion informe que le syndicat des eaux a entrepris des démarches auprès des propriétaires concernés par le projet de rénovation de la station d'épuration. Le terrain choisi pour la station d'épuration serait en bas du Grand Chemin (terrain appartenant aux conjoints COLLIAT)

**Ecole** : Une demande a été faite auprès de l'inspection académique pour une modification des horaires de l'école du mercredi avec cours de 9h00 à 12h00. La réponse dépend du Conseil départemental qui assure les transports scolaires

### Le 9 mars

**VVD** : Les représentants de la communes dans les commissions des VDD seront :

Max gauthier (finances), Gilles Lehmann (développement économique), Patrice Dubasc (environnement-déchets), Jean Luc Guillaud (agriculture), Véronique Gandit (enfance, jeunesse et service au public), Bernard Gonin (aménagement), Gilles Rebrion (voirie).

**Ecole** : Le Conseil Départemental a refusé le changement d'horaire.

**Compte administratif** : voir détail bulletin

### Le 30 mars :

**Budget** : voir détail bulletin

## LA GENDARMERIE Communique (brigade Le Grand-Lemps-Virieu)

Pour 2016 nous avons noté une hausse de 26,02 % du nombre d'interventions pour l'ensemble de la circonscription à savoir 1351 interventions. Il s'agit là d'un engagement conséquent qui représente en moyenne 3,73 intervention / jour et nuit.

### Notre action sur le plan de la lutte contre les violences routières :

Pour 2016 notre action a porté ses fruits et nous notons une baisse des accidents. Toutefois cela passe avec une forte répression des usagers avec 61 conducteurs pris pour conduite en état alcoolique.

J'ai axé également mon action sur la vitesse et cette année a été prolifique puisque nous avons verbalisé 1105 usagers avec essentiellement la voiture banalisée radar.

### En matière de délinquance, il est constaté

une augmentation des faits mais en contre-partie une baisse des atteintes aux biens. Les index qui augmentent sont les atteintes aux personnes (violences intra-familiales, violences aux personnes ...) les escroqueries (internet ...).

Pour les atteintes aux biens, les sous catégories qui sont à l'origine de cette baisse concernent principalement les cambriolages avec - 12,6 % et les vols liés à l'automobile - 25,6 %.

Pour les 2 mois de cette année, nous sommes sur la même tendance. Nous notons toutefois une légère hausse des destructions et dégradations sur le secteur.

Major LEFEBVRE

## BP INVESTISSEMENT 2017 et CA 2016

Dépenses	Chap	BP 2017	CA 2016	Recettes	BP 2017	CA 2016
Imprévis	20	20 000.00		FCTVA	10 000.00	97 265.00
Cautions	16	999.53		Taxe d'aménagement	4 999.53	8 748.43
Emprunt				Affectation du résultat	157 221.27	178 636.00
TLE	10	5 500.00	873.00	Subv. Bâtiments (MAM + mairie)	78 000	
Etudes	20	5 000.00		Subv. Accessibilité	20 000.00	15 000.00
PLU et annexes	20(2)		19 305.00	Amortissement	2000.00	652.65
Foncier	21	100 000.00		Mat déneigement		1 961.44
Matériel et divers		25 000.00	41 553.81			
Travaux accessibilité		35 000.00		Excédent antérieur	489 182.60	
Travaux bâtiments				Virement section de fonctionnement	153 435.10	
Extension MAM	23	85 000.00				
Extension mairie		215 000.00				
Autres constructions	23		28 322.84			
Travaux futurs	23	428 383.47				
TOTAL		919 783.00	92 814.97	TOTAL	919 783.00	302 263.52

### LES ANCIENS GÂTES

Dimanche 2 avril l'équipe de l'association « Familles Rurales » sous les ordres de sa présidente Hélène Clermont, recevait à la salle communale près d'une centaine de personnes âgées 65 ans ou plus pour le traditionnel repas annuel réservé aux habitants des 6 communes de la vallée.

Dimanche 9 avril, il fallait avoir 70 ans pour répondre à l'invitation du comité des fêtes. Ils furent une trentaine à se retrouver à la « Maison pour Tous » autour d'un repas préparé par l'équipe de Michel Emmendoerffer. Le chevreuil avait été offert par les chasseurs. Jeux de cartes, chants et bavardages ont occupé l'après midi jusqu'à 18 heures, chacun se félicitant d'avoir passé une agréable journée.

### Les travaux sur la commune

#### Accessibilité :

Les toilettes publiques sous le préau de la mairie sont terminées.

#### Peintures :

Abris bus, porte église, extérieurs mairie et divers réfections de barrières sont en cours, travaux effectués par Michel Gagneux employé de la communauté de communes.

#### Aménagement :

Un nouveau banc a été scellé à proximité de l'air de jeux de l'église. De nouveaux jeux pour les tout petits seront prochainement installés.

### Les subventions 2017 aux associations locales

Service de soins à domicile (SSIAD)	90
ADMR	250
Don du sang	120
Coordination Gérontologique	90
Sou des Ecoles	600
Familles Rurales	130
Randonneurs de la Bourbre	90
Coopérative Scolaire	90
Comité des fêtes	240

Les associations « Plexus », basket, football et tennis bénéficieront d'une subvention de 20 euros par adhérent habitant la commune de Chélieu.

## N'oubliez pas !

### Dimanche 4 juin

Randonnée annuelle des  
« Randonneurs de la  
Bourbre »  
Départ (dès 7 h 30) et  
retour de la « Maison  
pour Tous »

### Dimanche 11 juin

Tartes au sucre  
du Sou des Ecoles  
Cuites au four des  
« Jonquilles »

## Plan Local d'Urbanisme

Le PLU de la commune de  
Chélieu a été approuvé  
définitivement par le conseil  
communautaire des  
VDD lors de la séance du  
23 février 2017.

## REDUIRE SES DECHETS VERTS ET LES DEPLACEMENTS A LA DECHETERIE

Le SICTOM soutient l'achat de broyeurs à végétaux

Pour la troisième année et dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SICTOM soutient l'achat de broyeurs à végétaux. Un bon moyen de réduire ses allers-retours en déchèteries et de bénéficier de paillis gratuit pour ses plantations ! Si vous êtes intéressés par la démarche, téléchargez vite le formulaire de demande de subvention 2017 et la convention 2017 sur le site du sictom : [www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com) rubrique prévention.

Pour connaître toutes les informations du Sictom en temps réel : **Suivez-nous sur notre page facebook/Sictom de la région de Morestel**

## AIDES au VACANCES

Le CCAS a modifié les montants des aides en rajoutant une tranche au barème.

Pour un accueil sans hébergement

QF inférieur à 440 inclus : 7 € par jour

QF de 441 à 640 : 5 € par jour

QF de 641 à 840 : 3 € par jour

QF de 841 à 1140 : 2 € par jour

Pour les accueils à la demi-journée le montant de l'aide est divisée par 2.

Pour un accueil avec hébergement :

QF inférieur à 440 inclus : 14 € par jour

QF de 441 à 640 : 10 € par jour

QF de 641 à 840 : 6 € par jour

QF de 841 à 1140 : 4 € par jour

Cette aide aux vacances est limitée à 21 jours par an et par enfant.

Elle est versée directement à l'organisme qui accueille les enfants. Renseignements en mairie.

PROCHAINE PARUTION du bulletin  
novembre 2017

## EMPLOI à pourvoir à la mairie.

La mairie recherche pour début septembre une personne dont les tâches consisteraient en une présence à la cantine et à l'école de 11 h 05 à 14 h 50 les lundi, mardi et jeudi et de 11 h 05 à 13 h 50 le vendredi.

Elle devrait aussi assurer la présence dans le transport scolaire des enfants de l'école communale en fin d'après midi en cas de nécessité et gérer la mise à disposition des salles communales.

Un diplôme type BAFA ou CAP petite enfance est recommandé.

Inscription et renseignements en mairie jusqu'au 30 mai 2017.

## Infirmières-puéricultrices :

Le département informe :

Depuis le 01/02/2017 l'ensemble des missions sur les communes de Blandin, Chassignieu, Chélieu, Panissage, Valencogne et Virieu sur Bourbresont gérées **en désertisation** sur le Centre Médico-Social de Pont de Beauvoisin ( 04 76 07 35 52) par Mme Claude Gallice et Mme Isabelle Multon.

La consultation jeunes enfants sur RDV de Virieu sur Bourbre est gérée par Mme Multon et le Dr De Langhe Louistisserand.

Mmes Gallice et Multon assurent une permanence tous les mercredis matins au CMS de Pont de Beauvoisin et peuvent également se rendre en visite à domicile suivant les demandes et besoins des familles.

Je vous remercie de bien vouloir prendre ces modifications en considération et reste à votre disposition en cas de besoin.

C. Coulon-Chef de service PMI